



Direction des Collèges

Réunion du 04 avril 2025

Date de convocation : 27 mars 2025

Délibération N° 5

COLLEGE PUBLICS - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Participations financières aux collèges publics pour l'acquisition de matière d'œuvre

Président de séance : André Accary

Membres présents : ACCARY André, AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, CORNELOUP Josiane, COUILLEROT Evelyne, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTELIN Cécile, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

Membre(s) absent(s) ou excusé(s) : Pierre BERTHIER, Frédéric BROCHOT, Claudette BRUNET-LECHENAULT, Raymond BURDIN, Jean-François COGNARD, Thierry DESJOURS, Jean-Luc FONTERAY, Marie-Thérèse FRIZOT, Didier LAUBERAT, Dominique MELIN, Christine ROBIN

Pierre BERTHIER a donné pouvoir à Josiane CORNELOUP, Frédéric BROCHOT à Catherine AMIOT, Claudette BRUNET-LECHENAULT à Jean-Christophe DESCIEUX, Raymond BURDIN à Florence PLISSONNIER, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY, Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY, Jean-Luc FONTERAY à Elisabeth LEMONON, Marie-Thérèse FRIZOT à Lionel DUPARAY, Didier LAUBERAT à Marie-Claude BARNAY, Dominique MELIN à Alain GAUDRAY, Christine ROBIN à Jean-Patrick COURTOIS.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L. 213-2,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant la compétence départementale à l'égard des collèges publics, et dans ce cadre, le soutien du Département aux collèges publics pour l'achat de matière d'œuvre à utiliser par le personnel affecté au collège,

Considérant le délai de validité de cette participation fixé au 31 décembre 2025,

Considérant les demandes de prise en charge formulées par les trois collèges suivants pour différents travaux de sécurité, de réparation et de rénovation :

- CHALON-SUR-SAONE "Jacques Prévert",
- CHAROLLES "Guillaume des Autels",
- MONTCEAU-LES-MINES "Jean Moulin".

Considérant le détail des opérations figurant en annexe,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer aux collèges "Jacques Prévert" de Chalon-sur-Saône, "Guillaume des Autels" de Charolles et "Jean Moulin" de Montceau-les-Mines, les participations financières pour un montant total de 6 076,05 €, selon le détail joint en annexe, et dont le versement sera réalisé en une ou plusieurs fois sur présentation des factures d'achats afférentes.

Les crédits sont inscrits au budget 2025 du Département sur le programme « collèges publics », l'opération « Moyens généraux – Equipement des collèges DDC », l'article 6558.

Le Président,
ANDRE ACCARY



Exécutoire de plein droit

Transmission en Préfecture le 11 AVR. 2025

Publié ou Notifié le 14 AVR. 2025

Affiché le

COLLEGES PUBLICS - ENTRETIEN DES BATIMENTS

Commission permanente du 4 avril 2025

COLLEGES		OPERATION	MONTANT DEVIS	MONTANT PARTICIPATION
CHALON-SUR-SAONE	Jacques Prévert	achat de matériel électrique pour les disjoncteurs de la cuisine et du CDI	1 182,80 €	1 182,80 €
CHALON-SUR-SAONE	Jacques Prévert	achat de peinture pour la rénovation du logement de l'agent d'accueil	1 098,17 €	1 098,17 €
CHAROLLES	Guillaume des Autels	achat de matériel électrique pour mise en conformité des installations électriques	2 860,54 €	2 860,54 €
MONTCEAU-LES-MINES	Jean Moulin	achat d'un ballon chauffe-eau pour la SEGPA	934,54 €	934,54 €
TOTAL			6 076,05	6 076,05 €